**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*10 mai 2018*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation adresse la bienvenue à la délégation de la République de Djibouti et la remercie pour la présentation de son rapport au titre du 3ème cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

De ce rapport, il ressort que plusieurs progrès ont été réalisés dans le domaine des droits humains. Le Burkina Faso félicite Djibouti et l’encourage à intensifier ses efforts pour de meilleurs acquis.

Le Burkina Faso **recommande** à la République de Djibouti d’envisager la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

En outre, ma délégation encourage Djibouti à intensifier ses efforts dans les domaines de la liberté d’expression et de l’accès à l’information, la liberté d’association et de réunion pacifique, la mise en conformité de la législation nationale avec les normes internationales en matière de droits humains, et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Elle **recommande** la mise en œuvre rigoureuse du plan d’action conjoint Ministère de la Santé/ Ministère de la

Femme et de la Famille, de la nouvelle stratégie nationale MGF 2017- 2021.

Pour terminer, ma délégation adresse ses vœux de succès à Djibouti pour son EPU.

**Je vous remercie.**